



RAPPORT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE
DE REDDITION DE COMPTE

THEME

**Accès des populations à l'énergie électrique et sa
gestion dans la commune de Ouidah**

Ouidah, le 16 novembre 2024

Sommaire

INTRODUCTION	3
1. Présentation du contexte et de l'agenda de l'activité.....	3
1.1. Allocution d'ouverture de la deuxième adjointe au Maire	3
1.2. Point de mise en œuvre des recommandations de la première séance de reddition de compte de l'année 2024.....	4
1.3. Présentation de la communication du jour.....	5
1.3.1. Intervention de l'Etat dans le secteur.....	5
1.3.2. Réalisation sur budget communal dans le secteur	10
1.3.3. Difficultés de réalisations des actions	12
2. Point des discussions et essais de réponses aux préoccupations posées.....	12
2.1. Point des discussions.....	12
2.2. Essais de réponses aux questions posées	14
3. Recommandations issues de la séance de reddition	14
CONCLUSION.....	15

INTRODUCTION

Conformément à l'obligation légale des élus communaux de rendre compte de leur gestion aux populations, le Conseil Communal de Ouidah a organisé sa deuxième reddition de comptes pour l'année 2024, le 16 novembre 2024. Cette session a été consacrée au thème suivant : « **Accès des populations à l'énergie électrique et sa gestion dans la ville de Ouidah** ».

Le choix de ce sujet a été effectué parmi les propositions émises par la Cellule de Participation Citoyenne (CPC) de Ouidah. La séance, présidée par **Madame FOURN J. Sabine, Deuxième Adjointe au Maire de la Commune de Ouidah**, a été particulièrement appréciée par les participants.

Au cours de cette rencontre de deux heures et demie, 77 participants, dont 7 femmes, ont suivi attentivement les différentes présentations. Toutes les interventions ont été traduites en Fongbé par Monsieur TCHIBOZO Barthélemy, enseignant et traducteur, afin de garantir une meilleure compréhension des échanges par l'ensemble des participants.

1. Présentation du contexte et de l'agenda de l'activité

Après les salutations d'usage, le modérateur Monsieur TCHIBOZO Barthélemy dans son allocution introductive a rappelé le contexte de l'organisation de cette audience publique et la nécessité pour les élus communaux de rendre compte au moins deux fois par an de leur gestion à leurs mandants.

L'agenda du déroulement de la séance s'est articulé autour des points suivants :

- Allocution d'ouverture de la Deuxième adjointe au maire ;
- Point de mise en œuvre des recommandations de la première séance de reddition de compte de l'année 2024 ;
- Présentation de la communication du jour ;
- Débat et recueil des recommandations.

1.1. Allocution d'ouverture de la deuxième adjointe au Maire

Prenant la parole au nom du Maire empêché et du Conseil Communal, la Deuxième Adjointe au Maire, Madame Sabine J. FOURN, a souhaité la bienvenue à la population venue participer à cette audience publique. Elle a ensuite présenté ses excuses, non seulement pour le retard, mais aussi pour le

caractère précipité de l'organisation de la séance, prévu initialement pour le 26 novembre 2024 ; mais qui a été convoquée à cette date du 16 novembre pour des raisons indépendantes de la volonté des autorités de la mairie. Elle a rappelé les dispositions légales qui encadrent l'exercice de la redevabilité, un droit fondamental de la population, et a mis en lumière les enjeux et défis du secteur de l'énergie dans la commune de Ouidah.

Enfin, Madame le Maire a exprimé sa gratitude envers le gouvernement ainsi que l'ensemble des acteurs et partenaires engagés dans la recherche de la stabilité énergétique pour la ville de Ouidah. Elle a également formulé l'espoir que les échanges de cette audience publique déboucheront sur des recommandations pertinentes et constructives.

1.2. Point de mise en œuvre des recommandations de la première séance de reddition de compte de l'année 2024

En prélude à la présentation du thème de la séance, le point de mise en œuvre des recommandations de la première séance de reddition de comptes de l'année 2024 a été présenté par le Directeur du Développement Local et de la Planification monsieur ROKO Habib.

En effet, sur les cinq recommandations formulées lors de la précédente reddition de comptes, trois ont été mises en œuvre. (Confère détail dans le tableau ci-après).

Tableau 1 : Etat de mise en œuvre des recommandations de de la première séance de reddition de compte de l'année 2024

RECOMMANDATIONS	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE	Observation
Informer à temps les acteurs de la commune de la date de la reddition de compte et mettre à leur disposition les documents à présenter	En continu	Cette recommandation n'a pas été observée dans le cadre de la deuxième réédition de comptes de 2024
Faire l'effort de sécuriser les enfants dans leurs lieux d'apprentissage	En continu	

2

(clôture, fils électriques pendants, kits hygiéniques pour les filles)		
Répartir dans les meilleurs délais les tables- bancs stockés dans la cour de la mairie	Non applicable	Les tables et bancs ne sont pas dans le patrimoine de la mairie. Toutefois, le prestataire a retiré ces tables et en a ramenées d'autres.
Paiement des factures d'eau des écoles.	En continu	
Siège pour les personnes à besoins spécifiques	Faible	

1.3. Présentation de la communication du jour

C'est le DDLP qui a présenté les principaux éléments de la communication intitulée « **Accès des populations à l'énergie électrique et sa gestion dans la ville de Ouidah** ». La présentation s'est articulée autour de deux points essentiels : l'intervention de l'Etat dans le secteur de l'énergie et les réalisations sur budget communal dans le même secteur.

Il a rappelé en prélude, que l'article 34 du code, dans son dernier alinéa, impose aux communes la responsabilité de la réalisation et de l'entretien des réseaux d'éclairage public, soulignant ainsi l'importance de l'implication des collectivités locales aux côtés de l'État dans ce domaine.

1.3.1. Intervention de l'Etat dans le secteur

L'indisponibilité de l'énergie induit des coûts additionnels pour les entreprises et entraîne aussi des contraintes pour atteindre des niveaux de services et de production optimaux. Face à cette situation, le Gouvernement a fait le choix de renforcer les capacités énergétiques de notre pays, à travers notamment, la mise en place d'infrastructures énergétiques fiables et l'implication des acteurs privés à ce défi national. Cette ambition est en lien avec la volonté clairement affichée par le Chef de l'Etat qui se concrétise par les différents projets en cours de réalisation dans la ville de Ouidah.

Tableau1 : Point des réalisations du gouvernement dans le secteur énergétique et les localités bénéficiaires dans la commune de Ouidah

N°	Désignation des projets	Localisation	
		Arrondissement	Village et quartier de ville
1	Projet d'Electrification Rurale de 100 localités par le Réseau Centralisé en République du Bénin	AVLEKETE	ADOUNKO
		SAVI	ASSOGBENOU DAHO GOUGLA- HOCON
		GAKPE	SALEY
2	Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE)	OUIDAH IV	VASSEHO
		DJEGBADJI	AGBANLINDJEHOUE
		PAHOU	ADJRA-HOUNVE SATCHACODJI HOUNDJAVA BAZOUNKPA HOUNHANMEDE
		SAVI	SAVI-HOJETON ADJOHOUNDJA-MONSO BOSSOUVI DEKOUENOU
		HOUAKPE- DAHO	AGBESSIEKPE DJIKA AIDO AZIZAKOUE DJEBAME GBEHONOU SEYIGBE

			TOLIGBE
3	Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE) Fourniture et pose de 500 lampadaires solaires (luminaires) dans la commune	OUIDAH 1 OUIDAH 2 OUIDAH 3 OUIDAH 4	Les quartiers et villages de la ville de Ouidah.
4	ABERME Fourniture et pose de 10 lampadaires solaire dans la commune	OUIDAH 1 – 3 PAHOU	OUIDAH 1 – 3 PAHOU
5	Projet d'Extension et de Densification Electrique des Réseaux (PEDER)	OUIDAH I	GANLONONCODJI
OUIDAH II		GBETO	
DE PAHOU		ACADJAMIN JARDIN PAHOU CENTRE DJISSOUKPA KOUEHONOU	
6	Projet d'Accès Durable et Sécurise du Benin a l'Energie Electrique (PADSBEE)	GAKPE (CENTRALE ELECTRIQUE + LIGNES)	TCHIAKPE CODJI
PAHOU (LIGNES)		ADJARRA ADOVIE ; AHOZON ; AHOUCODJI ;	
7	Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE (ProMER)	OUIDAH II	ZOMAI-KPOTA
7	Projet d'Alimentation en Energie Electrique de la Route des Pêches (PA2ERP)	AVLEKETE	ADOUNKO

2

9	Projet d'Electrification Rurale	OUIDAH IV	WOMEY
		PAHOU	AKADJAMIN, AHOUCODJI.
		AVLEKETE	ADOUNKO

2

1.3.2. Réalisation sur budget communal dans le secteur

Consciente de ces enjeux, la mairie de Ouidah a engagé des initiatives pour améliorer la couverture électrique dans les zones urbaines et rurales de la commune. Ainsi un investissement de **54 783 980 millions FCFA** au titre de l'année 2024 a été planifié et se décompose comme suit :

- Acquisition complémentaire d'équipements d'électricité et accessoires (solaires et conventionnels)
- Acquisition et la pose de lampadaires solaires dans la commune de Ouidah

Sur cette prévision, vingt-huit (28) lampadaires solaires ont été acquis et installés pour un montant global de **25 440 800 FCFA**.

Tableau 2 : Point de répartition des lampadaires

N°	Désignation des projets	Localisation	
		Arrondissement	Village et quartier de ville
1	Acquisition et pose de lampadaires solaires dans la commune de Ouidah	OUIDAH 1	CEG OUIDAH 1 MARCHE AHOUANDJIGO MAIRIE DE OUIDAH
		OUIDAH 2	MARCHE AIDJEDO
		OUIDAH 3	CEG 3
		GAKPE	CEG GAKPE
		PAHOU	CEG AHOZON CEG ADJOVI CODJI
		SAVI	CEG SAVI MAISON DES JEUNES
		HOUAKPE DAHO	CEG HOUAKPE DAHO PLACE PUBLIQUE

1.3.3. Difficultés de réalisation des actions

Parmi les difficultés rencontrées, nous pouvons énumérer :

- les procédures n'ont pas abouti pour l'exécution du marché concernant l'entretien du réseau d'éclairage public de la ville de Ouidah.
- le vol récurrent des câbles électriques.

2. Point des discussions et essais de réponses aux préoccupations posées

2.1. Point des discussions

Cette deuxième séance de reddition de l'année 2024 a permis aux participants, d'exprimer leurs préoccupations sur les projets communaux en cours, les défis rencontrés et les attentes. La plupart des intervenants ont à l'entame félicité le gouvernement, spécialement le chef de l'état et la commune de Ouidah pour les réalisations avant de soulever leurs préoccupations qui se résument comme suit.

○ Préoccupations de la société civile et de la population

Divers participants ont également partagé des observations importantes.

- Madame Ida TOKPO (vice-présidente du cadre intégrateur) a déploré l'instabilité du courant malgré le groupe électrogène, ce qui impacte négativement le fonctionnement des services communaux.
- Monsieur Sagbo a souligné le besoin de renforcer le partage d'information entre les différents acteurs pour assurer une meilleure coordination des activités.
- Monsieur VINANKPO Benjamin a mentionné que des lampadaires solaires avaient été enlevés sans explications ni suivi, suscitant des interrogations sur la gestion de ces équipements.
- Monsieur BOKO Eugène a rappelé que la reprise des poteaux sur d'anciennes lignes devrait tenir compte des zones encore non couvertes afin de garantir une couverture équitable.
- Madame Quenum Angèle a proposé que les séances de reddition de compte ne soient plus organisées les samedis. Cette prise en compte faciliterait une plus grande participation de tous les acteurs concernés.
- Monsieur Alexis HINNOUHO a exprimé ses mots de remerciements pour les travaux d'implantation de poteaux électriques observés dans la plupart

des quartiers et villages de la commune. Il a demandé à savoir si les travaux de construction de lignes et raccordements sont prévus.

- Monsieur YAKPE Hilaire a sollicité la mise en œuvre des travaux d'ouverture des voies pour faciliter les travaux d'électrification.
- Monsieur d'OLIVERA a indiqué que le lampadaire situé devant sa maison est déconnecté et sollicite l'intervention de la mairie pour sa mise en service par la SBEE.

○ **Préoccupations des Chefs de Quartier (CQ) et élus locaux**

Les CQ ont mis en avant des problèmes liés à l'exécution des projets et à la gestion des infrastructures.

- Le CQ Abatta a évoqué des cas d'ONG qui prélèvent des fonds auprès des populations (environ 20 000 FCFA par habitant). Il a demandé si la mairie était informée de ces initiatives et quelles mesures étaient prévues pour encadrer ces pratiques.
- Le CQ Valentin a noté que bien que 141 poteaux aient été posés, certaines zones restent exclues ou non raccordées. Cette situation crée une disparité dans la couverture de l'éclairage public, nécessitant une intervention rapide.
- Le CQ Houndjava a mentionné que l'intégration des élus locaux dans le processus décisionnel reste une priorité. Il a mis également l'accent sur la mise à disposition du plan de voirie de Houndjava.
- Un élu local a fait observer que les projets d'électrification en cours n'ont pas pris en compte la localité de Houndjava.
- Le CQ Ahozon a mis en avant l'urgence de définir un plan de voirie claire pour une meilleure efficacité.

○ **Autres préoccupations exprimées**

Les CA ont insisté sur plusieurs aspects essentiels à l'amélioration de la gestion communale.

- Le CA1 a souhaité qu'il soit davantage mis en valeur les projets réalisés directement par la commune avant d'aborder l'appui de l'Etat. Cela permettrait de mieux refléter les efforts locaux.
- Le CA3 a présenté ses mots de remerciements au Gouvernement pour ses nombreux investissements dans le secteur de l'énergie. Il

2

a aussi souligné qu'en réalité, la reddition de comptes devrait montrer prioritairement les actions de la mairie dans le secteur de l'énergie électrique.

- Le Président Da Costa (CADE) a insisté sur la nécessité de réaliser un état des lieux détaillé avant d'entreprendre de nouveaux projets pour répondre de manière ciblée aux besoins de la commune.

En dehors de ces préoccupations, d'autres intervenants ont fait des contributions à la présentation. Ils ont aussi surtout exprimé des remerciements à l'endroit du conseil communal, du gouvernement et en particulier du chef de l'Etat pour les efforts fournis.

2.2. Essais de réponses aux questions posées

La Deuxième adjointe au Maire, appuyée par le Directeur des Services Techniques (DST), ont apporté des réponses aux préoccupations soulevées, avec la promesse de poursuivre l'œuvre entamée afin d'assurer une meilleure couverture énergétique de la ville. Ce qui contribuera de manière durable à la sécurité. Mme Yvonne ADJOVI BOKO a renforcé les interventions de la DAM et du DST en rappelant la table ronde sur l'éclairage public organisée en 2019 par le Chef de l'État. A cette occasion, tous les Maires avaient eu l'opportunité d'exprimer leurs besoins réels en matière d'éclairage. Ces besoins ont ensuite été confrontés au rapport de diagnostic de l'État sur l'éclairage public, ce qui a permis de mieux les prendre en compte pour chaque commune. A sa suite, le CA Djègbadji a exprimé sa satisfaction pour les nombreux projets en cours. Il a rassuré la population que les besoins en matière d'énergie électrique seront couverts au fur et à mesure.

3. Recommandations issues de la séance de reddition

Des différents échanges avec les participants, il est retenu des recommandations suivantes :

- Sécuriser les installations électriques réalisés contre les actes de vandalisme et le vol ;
- Etudier les possibilités d'installation des lampadaires à caméra ;

- Assurer grâce à l'appui des CV et CQ, la veille pour l'identification des camions/véhicules qui endommagent le réseau d'éclairage public lors des accidents de circulation ;
- Mettre en place par la SBEE d'un dispositif permettant de signaler les pannes au niveau du réseau d'éclairage public ;
- Assurer la célérité des interventions de réparation des installations électriques défectueuses.

CONCLUSION

La séance de reddition de compte a permis de présenter les actions menées pour améliorer l'accès à l'énergie électrique dans la commune de Ouidah. L'énergie, pilier essentiel du développement local, bénéficie des efforts conjoints de la mairie, du gouvernement et de la population. Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent pour atteindre une couverture énergétique optimale. Le Maire de Ouidah à travers la voix de sa deuxième adjointe, a réaffirmé son engagement à assurer un accès équitable et fiable à l'électricité pour tous les habitants de Ouidah. Démarrée à 10 heures 30 minutes, la séance s'est terminée à 12 heures, à la grande satisfaction de tous les participants.

Fait à Ouidah le, 16 novembre 2024

Le Rapporteur,

Le Secrétaire Exécutif



Eugène V. S. GNONLONFIN